

## **Neuf personnes décèdent d'hypothermie à Beni Mellal**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 23-01-2009 00:35:19

**Neuf personnes, sans domicile fixe dont l'âge varie entre 30 et 40 ans, sont décédées d'hypothermie ces deux derniers mois à Beni Mellal où un dispositif d'aide a été mis en place, apprend-on de source médicale.**

Sept cas de décès ont été enregistrés en décembre et deux en janvier, a précisé à la MAP, le directeur du centre hospitalier régional de Beni Mellal, M. Mahmoud Berrahal.

Ces personnes voient leurs difficultés s'accentuer encore pendant ces périodes de grand froid, et leur vie menacée s'ils passent la nuit à l'extérieur à cause du froid glacial qui engendre des risques d'hypothermie grave, a souligné M. Berrahal.

A cela s'ajoutent l'état de santé déjà très fragile, la malnutrition et le manque d'immunité, explique encore le directeur de l'hôpital.

"Les très basses températures affectent leurs appareils respiratoires", dit-il.

Pour faire face à cette situation, les autorités locales se sont mobilisées en mettant en place un dispositif d'aide aux personnes vulnérables.

Dans ce sens, des campagnes ont été menées pour fournir à ces personnes une assistance médicale, notamment des examens radiologiques et des médicaments, outre le renforcement des dispositifs d'hébergement d'urgence, notamment dans des centres d'accueil.

"Mais, de nombreux sans-abri s'évadent ou refusent de s'y rendre", selon les autorités locales.

Un plan d'action de lutte contre les effets de froid et des chutes de neige a été mis en place au profit de la population à risque dans la région de Tadla-Azilal, rappelle-t-on.

Elaboré en coordination entre les délégations de la santé et la wilaya de la région de la région, ce plan concerne 16 communes comptant 37.341 habitants à Azilal et 25.000 personnes à Beni Mellal, regroupant 12.000 ménages situés dans 49 localités.

Le plan prévoit le renforcement des capacités des centres d'hébergement et la prise en charge des personnes sans domicile fixe en collaboration avec les services concernés.

Ce plan régional s'inscrit dans le cadre d'une stratégie gouvernementale de lutte contre les effets négatifs de la vague de froid et des chutes de neige, particulièrement dans les zones montagneuses dépassant les 1.500 m d'altitude.

MAP